

Liberté et Etat peuvent aller de paire

Ils n'opposent pas liberté à Etat, les délégués du CICR qui reviennent d'un séjour en Somalie, en Afghanistan ou dans l'ancien Zaïre. Il leur apparaît au contraire qu'un Etat fort est indispensable au maintien des libertés individuelles. En revanche, nombre de nos compatriotes estiment que l'Etat est trop présent, trop tracassier, trop lourd. Certains vont jusqu'à prêcher son démantèlement, le considérant comme un parasite et un obstacle aux initiatives privées.

Les difficultés financières du canton présentent au moins l'avantage de contraindre à réfléchir sur le poids de l'Etat. Elles invitent à alléger quelque peu l'appareil étatique, à supprimer des tâches secondaires, à simplifier des procédures, à diminuer des standards, à supprimer des obligations. Il n'en reste pas moins que les tâches les plus coûteuses sont aussi les garantes de l'exercice de la liberté. Car que serait la liberté, sans l'égalité des chances, sans la sécurité, sans la justice, sans la solidarité et sans la santé ? Derrière chacun de ses mots se niche une ou plusieurs des activités principales de l'Etat cantonal. Il s'ensuit que c'est avec beaucoup de circonspection et d'humanité qu'il faut avancer pour diminuer le poids de l'Etat sur l'individu. C'est un réglage subtil, car « moins d'Etat » ne signifie pas toujours davantage de liberté.

Pascal Broulis, Conseiller d'Etat

Publié dans la Nouvelle Revue